

**REGISTRE DES
DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
N°2020_007**

L'an deux mille vingt , le vingt trois janvier, à 18h00, le Conseil communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni à l'Espace Cristal de PORTES LES VALENCE, sous la présidence de monsieur Nicolas DARAGON.

Date de convocation du Conseil communautaire : 17/01/2020

Nombre de conseillers : - en exercice : 114 - présents : 74 - votants : 97

OBJET : BUDGET PRIMITIF 2020 - BUDGET RÉGIE AUTONOME DE L'ASSAINISSEMENT

PRESENTS :

ROMAIN Michel, VIAL Elisabeth, PRELON Patrick, RIPOCHE Bernard, MANTEAUX Nadine, NIESON Nathalie, AUDIBERT Geneviève, GUILLON Eliane, LORENZI Jean-Paul, PAILHES Wilfrid, PERTUSA Pascal, VIDANA Lysiane, COMTE Jean-François, BELLIER François, BUIS Pierre, FUHRER Gérard, GAUTHIER Christian, HELMER Nathalie, LARUE Fabrice, BOUIT Séverine, CHAZAL Françoise, PERNOT Yves, SAILLANT Bernard, BORDAZ Christian, BOURNE Claude, ABRIAL Jacques, VITTE Bruno, MEURILLON Jean, GUILHERMET Manuel, HORNY Patrice, PELAT Bernard, CHOVIN Claude, PEYRARD Marylène, VALLON Bernard, BRUNET Bernard, POUILLY Jérôme, SAYN Pierre, GUILLEMINOT Karine, COUSIN Stéphane, BANDE Pascal, CARDI Jean-Pierre, BROT Suzanne, GIRARD Geneviève, GROUSSON Daniel, PASSUELLO Gilles, ARNAUD Edwige, ASTIER Franck, BROUSSE Nathalie, PIENEK Pierre, ROBERT David, THORAVAL Marie-Hélène, TROUILLER Luc, DUC Bernard, BARTHELON Bernard, AGRAIN Françoise, LABRIET Gérard, BRUSCHINI Jean-Jacques, BELLON Héléne, BENCHELLOUG Adem, BONNEMAYRE Jacques, BOUCHET Gérard, BRARD Lionel, CHAUMONT Jean-Luc, DARAGON Nicolas, KOULAKSEZIAN-ROMY Annie, LEONARD Pascale, MASSIN Nancie, MAURIN Denis, MONNET Laurent, NAKIB-COLOMB Zabida, PAULET Cécile, PONSARD-CHAREYRE Michel, SOULIGNAC Franck, VEYRET Pierre-Jean

ABSENT(S) ayant donné procuration :

Madame FRECENON Béatrice a donné pouvoir à monsieur VITTE Bruno
Monsieur RASCLARD Hervé a donné pouvoir à madame NIESON Nathalie
Monsieur ROLLAND Christian a donné pouvoir à monsieur GUILHERMET Manuel
Madame GENTIAL Dominique a donné pouvoir à madame GUILLON Eliane
Monsieur MENOZZI Gaëtan a donné pouvoir à madame AUDIBERT Geneviève
Madame MOURIER Marlène a donné pouvoir à monsieur LORENZI Jean-Paul
Madame ROBERT Isabelle a donné pouvoir à monsieur PASSUELLO Gilles
Monsieur DELOCHE Georges a donné pouvoir à monsieur BELLIER François
Monsieur TRAPIER Pierre a donné pouvoir à monsieur BOUCHET Gérard
Madame BOSSAN PICAUD Marie-Josèphe a donné pouvoir à madame THORAVAL Marie-Hélène
Monsieur JACQUOT Laurent a donné pouvoir à madame BROUSSE Nathalie
Monsieur LABADENS Philippe a donné pouvoir à madame ARNAUD Edwige
Madame TACHDJIAN Jeanine a donné pouvoir à monsieur ASTIER Franck
Monsieur MASSON Serge a donné pouvoir à monsieur HORNY Patrice
Monsieur LUNEL Gérard a donné pouvoir à monsieur CARDI Jean-Pierre
Madame DA COSTA FERNANDES Flore a donné pouvoir à monsieur BONNEMAYRE Jacques
Monsieur DIRATZONIAN-DAUMAS Franck a donné pouvoir à monsieur PONSARD-CHAREYRE Michel
Madame JUNG Anne a donné pouvoir à monsieur CHAUMONT Jean-Luc
Madame MOUNIER Françoise a donné pouvoir à monsieur MAURIN Denis
Monsieur POUTOT Renaud a donné pouvoir à madame MASSIN Nancie
Madame PUGAT Véronique a donné pouvoir à madame BELLON Héléne
Madame TENNERONI Annie-Paule a donné pouvoir à monsieur BENCHELLOUG Adem
Madame THIBAUT Anne-Laure a donné pouvoir à monsieur BRARD Lionel

Le budget de la Régie autonome Assainissement retranscrit les besoins de la commune non collectif de Valence Romans Agglo.

Le périmètre de la compétence s'est stabilisé en 2018. Les communes de l'ancienne Communauté de communes de la Raye ont transféré les charges et les produits attachés à la compétence assainissement, la partie relative au service public d'assainissement non collectif était déjà intercommunale.

Depuis 2019, une régie autonome sans personnalité morale gère la compétence. Un conseil d'exploitation accompagne cette réorganisation en complément des décisions prises par le Conseil communautaire.

En ce qui concerne les dépenses d'investissement, d'importants crédits de paiement financeront des opérations programmées notamment à Montmeyran mais également pour terminer les travaux du bassin d'orage de Camille Vernet à Valence. L'unité de méthanisation représente aussi une dépense conséquente.

Equilibre de la Section de fonctionnement

Dépenses de fonctionnement	BP 2019	BP 2020
011 - Fonctionnement service	2 522 414 €	2 362 689 €
012 - Frais de personnel	3 093 840 €	3 455 304 €
042 - Amortissements	4 515 000 €	4 451 790 €
65 - Charges externes	3 051 000 €	3 290 000 €
66 - Frais financiers	500 000 €	413 000 €
67 - Charges exceptionnelles	406 748 €	426 400 €
Sous-total charges d'exploitation	14 089 002 €	14 399 183 €
022 - Dépenses imprévues	100 000 €	100 000 €
023 - Virement à la section d'investissement	1 098 198 €	1 320 448 €
Total charges de fonctionnement	15 287 200 €	15 819 631 €

Recettes de fonctionnement	BP 2019	BP 2020
042 - Amortissements	800 000 €	1 020 850 €
70 - Redevances	13 414 200 €	14 157 000 €
74 - Subventions d'exploitation	620 000 €	545 381 €
77 - Produits exceptionnels	453 000 €	96 400 €
Total produits de fonctionnement	15 287 200 €	15 819 631 €

A titre prévisionnel, l'autofinancement brut s'élève à près de 4 750 k€, il se constitue des transferts constatés en dépenses par le virement du chapitre 023 pour 1,3 M€ et les opérations d'ordre déduction faite de recettes d'ordre du chapitre 042 pour 3,45 M€.

La charge nette des investissements à financer correspond à 9 M€ à savoir 13 M€ de dépenses d'équipements financées par 4 M€ de subventions.

Ainsi, le budget s'équilibre par un nouvel endettement de l'ordre de 4 M€ : 5 M€ de nouveaux encours - 1 M€ de remboursement de capital. Ce montant sera éventuellement mobilisé au regard des résultats de l'exercice 2019 constatés au compte administratif mais il s'agit avant tout d'un emprunt d'équilibre.

En 2019, un emprunt de 5 M€ auprès de la Caisse des dépôts et consignation a été encaissé. Il s'agissait de la première année où l'Agglomération a souscrit de nouveaux emprunts sur cette compétence. Depuis le début du mandat, l'ensemble des investissements a été autofinancé. L'accroissement de l'endettement des années précédentes provenait exclusivement de transfert de dette suite à transfert de compétence.

Equilibre de la Section d'Investissement

Dépenses d'investissement	BP 2019	BP 2020
2..... - Dépenses d'équipement	11 113 703 €	13 312 876 €
16 - Remboursement du capital de la dette	2 000 000 €	985 000 €
040 - Amortissements	800 000 €	1 020 850 €
041 - Opérations patrimoniales	100 000 €	100 000 €

Total charges d'investissement	14 013 703 €	15 418 726 €
---------------------------------------	---------------------	---------------------

Recettes d'investissement	BP 2019	BP 2020
13 - Subventions	1 000 000 €	4 426 900 €
16 - Nouveaux emprunts	7 300 505 €	5 043 927 €
Autres ressources		75 661 €
040 - Amortissements	4 515 000 €	4 451 790 €
041 - Opérations patrimoniales	100 000 €	100 000 €
021 - Virement de la section de fonctionnement	1 098 198 €	1 320 448 €
Total produits d'investissement	14 013 703 €	15 418 726 €

Vu l'article L1612-20 du Code Général des collectivités territoriales qui rend applicable aux établissements de coopération intercommunale, l'ensemble des dispositions relatives aux votes des budgets dans les communes,

Vu la nomenclature budgétaire M49,

Vu l'avis du Conseil d'exploitation en date du 14 janvier 2020,

Le Conseil communautaire à :

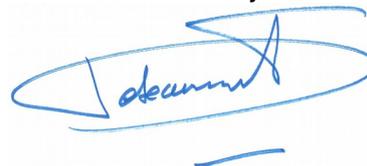
- Contre :0 voix
- Abstention :0 voix
- Pour :97 voix

DECIDE A L'UNANIMITE :

- **d'approuver** le budget primitif 2020 du budget de la Régie autonome Assainissement qui s'équilibre à hauteur de 15 819 631,00 € en fonctionnement et de 15 418 726,00 € en investissement,
- **d'autoriser et de mandater** le Président ou son représentant, à effectuer toute démarche et signer tous documents de nature à exécuter la présente délibération.

Fait et délibéré les jours, mois et an que ci-dessus

Pour extrait certifié conforme
Fait à Valence, le 28/01/2020
Le Président,
Par délégation,
Véronique DEBEAUMONT
Directrice Générale Adjointe



Les délibérations peuvent faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif de Grenoble dans un délai de deux (2) mois à compter de leur transmission au représentant de l'Etat dans le département de leur publication.

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro SIRET 20006878100026	COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT EPCI CA VALENCE ROMANS AGGLO
--	--

POSTE COMPTABLE DE : tresorerie valence agglomeration

SERVICE PUBLIC LOCAL

M. 49 (1)

Budget primitif

BUDGET : ASSAINISSEMENT (2)

ANNEE 2020

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 42, M. 43, M. 44 ou M. 49.

(2) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

Modalités de vote du budget	3
-----------------------------	---

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections	4
A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres	5
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	7
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	9
B2 - Balance générale du budget - Recettes	10

III - Vote du budget

A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses	12
A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes	14
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	15
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	17
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	19

IV - Annexes

A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	20
A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	31
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	33
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
A1.6 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	34
A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations	Sans Objet
A3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	35
A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	36
A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)	Sans Objet
A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1)	Sans Objet
A6 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A7 - Détail des opérations pour compte de tiers	Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie	38
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	39
B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	40
B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.6 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.7 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	41
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet

C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel	42
C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie	44
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)	46
C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)	Sans Objet

D - Arrêté et signatures

D - Arrêté et signatures	47
--------------------------	----

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M. 49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
 - sans (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (3) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (4) primitif de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté (5) sans reprise des résultats de l'exercice N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

(4) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».

(5) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXPLOITATION

		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
V	O		
T	E	15 819 631,00	15 819 631,00
		+	+
R	E	0,00	0,00
P	O		
R	T	(si déficit)	(si excédent)
S	S	0,00	0,00
		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)		15 819 631,00	15 819 631,00

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V	O		
T	E	15 418 726,00	15 418 726,00
		+	+
R	E	0,00	0,00
P	O		
R	T	(si solde négatif)	(si solde positif)
S	S	0,00	0,00
		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		15 418 726,00	15 418 726,00

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	31 238 357,00	31 238 357,00
----------------------------	----------------------	----------------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	2 522 414,00	0,00	2 362 689,00	2 362 689,00	2 362 689,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	3 093 840,00	0,00	3 455 304,00	3 455 304,00	3 455 304,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	3 051 000,00	0,00	3 290 000,00	3 290 000,00	3 290 000,00
Total des dépenses de gestion des services		8 667 254,00	0,00	9 107 993,00	9 107 993,00	9 107 993,00
66	Charges financières	500 000,00	0,00	413 000,00	413 000,00	413 000,00
67	Charges exceptionnelles	406 748,00	0,00	426 400,00	426 400,00	426 400,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	100 000,00		100 000,00	100 000,00	100 000,00
Total des dépenses réelles d'exploitation		9 674 002,00	0,00	10 047 393,00	10 047 393,00	10 047 393,00
023	Virement à la section d'investissement (6)	1 098 198,00		1 320 448,00	1 320 448,00	1 320 448,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	4 515 000,00		4 451 790,00	4 451 790,00	4 451 790,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		5 613 198,00		5 772 238,00	5 772 238,00	5 772 238,00
TOTAL		15 287 200,00	0,00	15 819 631,00	15 819 631,00	15 819 631,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	15 819 631,00
---	----------------------

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	13 414 200,00	0,00	14 157 000,00	14 157 000,00	14 157 000,00
73	Produits issus de la fiscalité (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	620 000,00	0,00	545 381,00	545 381,00	545 381,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion des services		14 034 200,00	0,00	14 702 381,00	14 702 381,00	14 702 381,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	453 000,00	0,00	96 400,00	96 400,00	96 400,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		14 487 200,00	0,00	14 798 781,00	14 798 781,00	14 798 781,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	800 000,00		1 020 850,00	1 020 850,00	1 020 850,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		800 000,00		1 020 850,00	1 020 850,00	1 020 850,00
TOTAL		15 287 200,00	0,00	15 819 631,00	15 819 631,00	15 819 631,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	15 819 631,00
---	----------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (8)	4 751 388,00
---	---------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

- (1) Cf. Modalités de vote I.
- (2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
- (5) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.
- (6) $DE\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RE\ 042$; $RI\ 040 = DE\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DE\ 043 = RE\ 043$.
- (7) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.
- (8) Solde de l'opération $DE\ 023 + DE\ 042 - RE\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
20	Immobilisations incorporelles	694 230,00	0,00	939 470,00	939 470,00	939 470,00
21	Immobilisations corporelles	2 451 300,00	0,00	5 853 856,00	5 853 856,00	5 853 856,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	7 968 173,00	0,00	6 519 550,00	6 519 550,00	6 519 550,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	11 113 703,00	0,00	13 312 876,00	13 312 876,00	13 312 876,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	2 000 000,00	0,00	985 000,00	985 000,00	985 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	2 000 000,00	0,00	985 000,00	985 000,00	985 000,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	13 113 703,00	0,00	14 297 876,00	14 297 876,00	14 297 876,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	800 000,00		1 020 850,00	1 020 850,00	1 020 850,00
041	Opérations patrimoniales (4)	100 000,00		100 000,00	100 000,00	100 000,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	900 000,00		1 120 850,00	1 120 850,00	1 120 850,00
	TOTAL	14 013 703,00	0,00	15 418 726,00	15 418 726,00	15 418 726,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	15 418 726,00
---	----------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
13	Subventions d'investissement	1 000 000,00	0,00	4 426 900,00	4 426 900,00	4 426 900,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	7 300 505,00	0,00	5 043 927,00	5 043 927,00	5 043 927,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	50 000,00	50 000,00	50 000,00
	Total des recettes d'équipement	8 300 505,00	0,00	9 520 827,00	9 520 827,00	9 520 827,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	25 661,00	25 661,00	25 661,00
	Total des recettes financières	0,00	0,00	25 661,00	25 661,00	25 661,00
45...	Total des opérations pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	8 300 505,00	0,00	9 546 488,00	9 546 488,00	9 546 488,00
021	Virement de la section d'exploitation (4)	1 098 198,00		1 320 448,00	1 320 448,00	1 320 448,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	4 515 000,00		4 451 790,00	4 451 790,00	4 451 790,00
041	Opérations patrimoniales (4)	100 000,00		100 000,00	100 000,00	100 000,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	5 713 198,00		5 872 238,00	5 872 238,00	5 872 238,00
	TOTAL	14 013 703,00	0,00	15 418 726,00	15 418 726,00	15 418 726,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	15 418 726,00
---	----------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (8)	4 751 388,00
---	---------------------

(1) cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) $DE\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RE\ 042$; $RI\ 040 = DE\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DE\ 043 = RE\ 043$.

(5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

(7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) Solde de l'opération $DE\ 023 + DE\ 042 - RE\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	2 362 689,00		2 362 689,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	3 455 304,00		3 455 304,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	3 290 000,00		3 290 000,00
66	Charges financières	413 000,00	0,00	413 000,00
67	Charges exceptionnelles	426 400,00	0,00	426 400,00
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	0,00	4 451 790,00	4 451 790,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (4)	0,00		0,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	100 000,00		100 000,00
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>		1 320 448,00	1 320 448,00
	Dépenses d'exploitation – Total	10 047 393,00	5 772 238,00	15 819 631,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	15 819 631,00
---	----------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	1 020 850,00	1 020 850,00
14	<i>Prov. Réglementées, amort. dérogatoires</i>		0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	985 000,00	0,00	985 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	939 470,00	0,00	939 470,00
21	Immobilisations corporelles (6)	5 853 856,00	100 000,00	5 953 856,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	6 519 550,00	0,00	6 519 550,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations (reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Dépréciation des immobilisations</i>		0,00	0,00
39	<i>Dépréciat° des stocks et en-cours</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à répartir plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
	Dépenses d'investissement – Total	14 297 876,00	1 120 850,00	15 418 726,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	15 418 726,00
---	----------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	14 157 000,00		14 157 000,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	545 381,00		545 381,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00		0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	96 400,00	1 020 850,00	1 117 250,00
78	Reprise amort., dépréciat° et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes d'exploitation – Total		14 798 781,00	1 020 850,00	15 819 631,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	15 819 631,00
---	----------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	4 426 900,00	0,00	4 426 900,00
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	5 043 927,00	0,00	5 043 927,00
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	50 000,00	100 000,00	150 000,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	25 661,00	0,00	25 661,00
28	Amortissement des immobilisations		4 451 790,00	4 451 790,00
29	Dépréciation des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation		1 320 448,00	1 320 448,00
Recettes d'investissement – Total		9 546 488,00	5 872 238,00	15 418 726,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

+

AFFECTATION AUX COMPTES 106	0,00
------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	15 418 726,00
---	----------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
- (4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).
- (6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, en M. 43 et en M. 44.

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES				A1
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général (5) (6)	2 522 414,00	2 362 689,00	2 362 689,00
604	Achats d'études, prestations de services	1 377 500,00	1 277 500,00	1 277 500,00
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie)	151 000,00	151 000,00	151 000,00
6063	Fournitures entretien et petit équipt	55 000,00	61 950,00	61 950,00
6064	Fournitures administratives	5 000,00	5 000,00	5 000,00
6066	Carburants	72 500,00	72 500,00	72 500,00
6068	Autres matières et fournitures	36 000,00	26 000,00	26 000,00
611	Sous-traitance générale	5 000,00	5 000,00	5 000,00
6135	Locations mobilières	111 000,00	73 500,00	73 500,00
6137	Redevances, droits de passage, servitude	222,00	7 000,00	7 000,00
61521	Entretien, réparations bâtiments publics	25 000,00	22 800,00	22 800,00
61523	Entretien, réparations réseaux	20 000,00	15 000,00	15 000,00
61551	Entretien matériel roulant	32 000,00	28 000,00	28 000,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	10 000,00	3 000,00	3 000,00
6156	Maintenance	26 300,00	24 400,00	24 400,00
6161	Multirisques	20 016,00	30 102,00	30 102,00
618	Divers	19 500,00	51 500,00	51 500,00
6226	Honoraires	10 000,00	10 000,00	10 000,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	15 000,00	15 000,00	15 000,00
6231	Annonces et insertions	9 000,00	6 500,00	6 500,00
6237	Publications	15 500,00	14 000,00	14 000,00
6256	Missions	3 000,00	10 000,00	10 000,00
6257	Réceptions	10 000,00	10 000,00	10 000,00
6261	Frais d'affranchissement	11 000,00	13 000,00	13 000,00
6262	Frais de télécommunications	1 566,00	1 600,00	1 600,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	14 850,00	17 800,00	17 800,00
6287	Remboursements de frais	338 460,00	288 137,00	288 137,00
6358	Autres droits	0,00	400,00	400,00
6371	Redevance versée aux agences de l'eau	3 000,00	2 000,00	2 000,00
6378	Autres taxes et redevances	125 000,00	120 000,00	120 000,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	3 093 840,00	3 455 304,00	3 455 304,00
6215	Personnel affecté par CL de rattachement	1 988 000,00	1 868 000,00	1 868 000,00
6218	Autre personnel extérieur	515 840,00	577 604,00	577 604,00
6411	Salaires, appointements, commissions	590 000,00	990 000,00	990 000,00
6452	Cotisations aux mutuelles	0,00	5 900,00	5 900,00
6474	Versement aux autres oeuvres sociales	0,00	3 700,00	3 700,00
6478	Autres charges sociales diverses	0,00	10 100,00	10 100,00
014	Atténuations de produits (7)	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	3 051 000,00	3 290 000,00	3 290 000,00
651	Redevances pour licences, logiciels, ...	1 000,00	0,00	0,00
6541	Créances admises en non-valeur	50 000,00	90 000,00	90 000,00
658	Charges diverses de gestion courante	3 000 000,00	3 200 000,00	3 200 000,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65)		8 667 254,00	9 107 993,00	9 107 993,00
66	Charges financières (b) (8)	500 000,00	413 000,00	413 000,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	500 000,00	413 000,00	413 000,00
67	Charges exceptionnelles (c)	406 748,00	426 400,00	426 400,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	100 000,00	100 000,00	100 000,00
6742	Subventions exceptionnelles d'équipement	226 748,00	246 400,00	246 400,00
6743	Subventions exceptionnelles fonctionnt	80 000,00	80 000,00	80 000,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (9)	0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (e) (10)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (f)	100 000,00	100 000,00	100 000,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e + f		9 674 002,00	10 047 393,00	10 047 393,00
023	Virement à la section d'investissement	1 098 198,00	1 320 448,00	1 320 448,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (11) (12)	4 515 000,00	4 451 790,00	4 451 790,00
6811	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	4 515 000,00	4 451 790,00	4 451 790,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		5 613 198,00	5 772 238,00	5 772 238,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		5 613 198,00	5 772 238,00	5 772 238,00
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		15 287 200,00	15 819 631,00	15 819 631,00

+

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
	RESTES A REALISER N-1 (13)			0,00
				+
	D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (13)			0,00
				=
	TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES			15 819 631,00

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43 et en M. 44.

(8) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(10) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(11) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DE 042 = RI 040*.

(12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(13) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES				A2
Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges (5)	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	13 414 200,00	14 157 000,00	14 157 000,00
704	Travaux	350 000,00	400 000,00	400 000,00
70611	Redevance d'assainissement collectif	11 321 000,00	12 200 000,00	12 200 000,00
706121	Redevance modernisation des réseaux	3 200,00	2 000,00	2 000,00
70613	Participations assainissement collectif	1 200 000,00	1 000 000,00	1 000 000,00
7062	Redevances assainissement non collectif	180 000,00	180 000,00	180 000,00
7063	Contribut° des communes (eaux pluviales)	200 000,00	200 000,00	200 000,00
7068	Autres prestations de services	150 000,00	165 000,00	165 000,00
7087	Remboursement de frais	10 000,00	10 000,00	10 000,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	620 000,00	545 381,00	545 381,00
741	Primes d'épuration	450 000,00	400 000,00	400 000,00
747	Subv. et participat° collectivités	0,00	2 981,00	2 981,00
748	Autres subventions d'exploitation	170 000,00	142 400,00	142 400,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 013 + 70 + 73 + 74 + 75		14 034 200,00	14 702 381,00	14 702 381,00
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	453 000,00	96 400,00	96 400,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	20 000,00	20 000,00	20 000,00
774	Subventions exceptionnelles	37 000,00	76 400,00	76 400,00
778	Autres produits exceptionnels	396 000,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (7)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a + b + c + d		14 487 200,00	14 798 781,00	14 798 781,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8) (9)	800 000,00	1 020 850,00	1 020 850,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	800 000,00	1 020 850,00	1 020 850,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (8)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		800 000,00	1 020 850,00	1 020 850,00
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		15 287 200,00	15 819 631,00	15 819 631,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	15 819 631,00
---	----------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 699 n'existe pas en M. 49.

(6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.

(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043.

(9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES				B1
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	694 230,00	939 470,00	939 470,00
2031	Frais d'études	684 730,00	933 470,00	933 470,00
2033	Frais d'insertion	6 000,00	6 000,00	6 000,00
2051	Concessions et droits assimilés	3 500,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	2 451 300,00	5 853 856,00	5 853 856,00
2111	Terrains nus	0,00	40 000,00	40 000,00
2118	Autres terrains	20 000,00	10 000,00	10 000,00
21351	Aménagement Bâtiments d'exploitation	7 000,00	5 000,00	5 000,00
21532	Réseaux d'assainissement	940 000,00	2 134 700,00	2 134 700,00
2154	Matériel industriel	262 900,00	367 500,00	367 500,00
21728	Aménagt Autres terrains (mise à dispo)	100 000,00	0,00	0,00
217311	Bâtiments d'exploitation (mise à dispo)	410 000,00	0,00	0,00
217355	Aménagt Bât. Administrat. (mise à dispo)	105 000,00	105 000,00	105 000,00
21738	Autres constructions (mise à dispo)	0,00	20 000,00	20 000,00
21751	Installat° complexes spécialisées (mad)	0,00	130 000,00	130 000,00
217532	Réseaux d'assainissement (mise à dispo)	475 400,00	2 061 000,00	2 061 000,00
21754	Matériel industriel (mise à dispo)	20 000,00	15 000,00	15 000,00
21782	Matériel de transport (mise à dispo)	20 000,00	30 000,00	30 000,00
21788	Autres immo. corp. reçues (mise à dispo)	10 000,00	0,00	0,00
2182	Matériel de transport	61 000,00	912 000,00	912 000,00
2183	Matériel de bureau et informatique	15 000,00	18 656,00	18 656,00
2184	Mobilier	5 000,00	5 000,00	5 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	7 968 173,00	6 519 550,00	6 519 550,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	7 588 173,00	6 469 550,00	6 469 550,00
2317	Immo. corporelles reçues mise à dispo.	330 000,00	0,00	0,00
238	Avances commandes immo. incorp.	50 000,00	50 000,00	50 000,00
Total des dépenses d'équipement		11 113 703,00	13 312 876,00	13 312 876,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	2 000 000,00	985 000,00	985 000,00
1641	Emprunts en euros	2 000 000,00	985 000,00	985 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		2 000 000,00	985 000,00	985 000,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		13 113 703,00	14 297 876,00	14 297 876,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8)	800 000,00	1 020 850,00	1 020 850,00
	Reprises sur autofinancement antérieur	800 000,00	1 020 850,00	1 020 850,00
139111	Sub. équipt cpte résult. Agence de l'eau	800 000,00	480 200,00	480 200,00
139118	Sub. équipt cpte résult. Autres	0,00	54 000,00	54 000,00
13912	Sub. équipt cpte résult. Régions	0,00	46 500,00	46 500,00
13913	Sub. équipt cpte résult. Départements	0,00	195 000,00	195 000,00
13914	Sub. équipt cpte résult. Communes	0,00	29 400,00	29 400,00
13915	Sub. équipt cpte résult. Groupements	0,00	28 200,00	28 200,00
13917	Sub. équipt cpte résult. Budget communaut	0,00	21 400,00	21 400,00
13918	Autres subventions d'équipement	0,00	164 000,00	164 000,00
13933	Sub. transf cpte résult. P.A.E.	0,00	2 150,00	2 150,00
	Charges transférées	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (9)	100 000,00	100 000,00	100 000,00
21532	Réseaux d'assainissement	100 000,00	100 000,00	100 000,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		900 000,00	1 120 850,00	1 120 850,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		14 013 703,00	15 418 726,00	15 418 726,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
---	-------------

=

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES				15 418 726,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RE 042*.

(8) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

(10) Inscire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES				B2
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
13	Subventions d'investissement	1 000 000,00	4 426 900,00	4 426 900,00
13111	Subv. équipt Agence de l'eau	1 000 000,00	4 426 900,00	4 426 900,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	7 300 505,00	5 043 927,00	5 043 927,00
1641	Emprunts en euros	7 300 505,00	5 043 927,00	5 043 927,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	50 000,00	50 000,00
238	Avances commandes immo. incorp.	0,00	50 000,00	50 000,00
Total des recettes d'équipement		8 300 505,00	9 520 827,00	9 520 827,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	25 661,00	25 661,00
2763	Créances sur collectivités et établ. pub	0,00	25 661,00	25 661,00
Total des recettes financières		0,00	25 661,00	25 661,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		8 300 505,00	9 546 488,00	9 546 488,00
021	Virement de la section d'exploitation	1 098 198,00	1 320 448,00	1 320 448,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7)	4 515 000,00	4 451 790,00	4 451 790,00
28031	Frais d'études	0,00	4 100,00	4 100,00
28032	Frais de recherche et de développement	0,00	460,00	460,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	0,00	3 400,00	3 400,00
28088	Autres immobilisations incorporelles	4 515 000,00	0,00	0,00
281311	Bâtiments d'exploitation	0,00	4 700,00	4 700,00
281351	Aménagement Bâtiments d'exploitation	0,00	40,00	40,00
28138	Aménagement Autres constructions	0,00	350,00	350,00
281532	Réseaux d'assainissement	0,00	422 000,00	422 000,00
28154	Matériel industriel	0,00	107 500,00	107 500,00
281728	Autres terrains (mise à disposition)	0,00	175 000,00	175 000,00
2817311	Bâtiments d'exploitation (mise à dispo)	0,00	283 000,00	283 000,00
2817351	Aménagt Bât. d'exploitation (mad)	0,00	72 500,00	72 500,00
281738	Autres constructions (mise à dispo)	0,00	104 500,00	104 500,00
281751	Installat° complexes spécialisées (mad)	0,00	415 100,00	415 100,00
2817531	Réseaux d'adduction d'eau (mad)	0,00	3 100,00	3 100,00
2817532	Réseaux d'assainissement (mad)	0,00	1 978 500,00	1 978 500,00
281754	Matériel industriel (mise à disposition)	0,00	8 900,00	8 900,00
2817562	Service d'assainissement (mad)	0,00	394 000,00	394 000,00
281757	Aménagement matériel industriel (mad)	0,00	264 500,00	264 500,00
281782	Matériel de transport (mad)	0,00	5 800,00	5 800,00
281783	Matériel bureau et info (mise à dispo)	0,00	40,00	40,00
281788	Autres immos corpo (mise à disposition)	0,00	56 500,00	56 500,00
28181	Installations générales, agencements	0,00	16 300,00	16 300,00
28182	Matériel de transport	0,00	80 000,00	80 000,00
28183	Matériel de bureau et informatique	0,00	29 000,00	29 000,00
28184	Mobilier	0,00	2 500,00	2 500,00
28188	Autres	0,00	20 000,00	20 000,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		5 613 198,00	5 772 238,00	5 772 238,00
041	Opérations patrimoniales (8)	100 000,00	100 000,00	100 000,00
238	Avances commandes immo. incorp.	100 000,00	100 000,00	100 000,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		5 713 198,00	5 872 238,00	5 872 238,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		14 013 703,00	15 418 726,00	15 418 726,00

+

RESTES A REALISER N-1 (9)	0,00
----------------------------------	-------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)	0,00
--	-------------

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
				=
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES				15 418 726,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *RI 040 = DE 042*.

(7) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

(9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					24 606 324,12									
1641 Emprunts en euros (total)					24 606 324,12									
000000360895 HOSTUN	CREDIT AGRICOLE	01/01/2013	01/01/2013	26/04/2013	35 879,35	F	Taux fixe à 3.84 %	3,840	3,840	EUR	A	P	O	A-1
00000123774 PEYRINS	CREDIT AGRICOLE	13/10/2007	01/01/2015	30/01/2015	181 197,98	F	Taux fixe à 4.84 %	4,840	4,840	EUR	A	P	O	A-1
00000159058 ST BARDOUX	CREDIT AGRICOLE	19/12/2007	01/01/2015	27/01/2015	119 982,92	F	Taux fixe à 4.69 %	4,690	4,790	EUR	M	P	O	A-1
00000172267 MONTELEGER	CREDIT AGRICOLE	21/11/2008	01/01/2015	15/02/2015	69 519,76	F	Taux fixe à 6.04 %	6,040	6,040	EUR	A	P	O	A-1
00000367165 GENISSIEUX	CREDIT AGRICOLE	20/05/2010	01/01/2015	04/08/2015	26 264,95	F	Taux fixe à 3.39 %	3,390	3,390	EUR	A	P	O	A-1
00000506599 MONTRIGAUD	CREDIT AGRICOLE	13/04/2011	01/01/2015	15/05/2015	75 822,97	F	Taux fixe à 3.67 %	3,670	3,670	EUR	A	P	O	A-1
00000580367 ST BARDOUX	CREDIT AGRICOLE	10/03/2010	01/01/2015	30/09/2015	72 203,93	F	Taux fixe à 3.99 %	3,990	3,990	EUR	A	P	O	A-1
00000698563 ST BARDOUX	CREDIT AGRICOLE	21/09/2010	01/01/2015	28/02/2015	76 474,27	F	Taux fixe à 3.35 %	3,350	3,350	EUR	A	P	O	A-1
00000777832 MONTMIRAL	CREDIT AGRICOLE	15/04/2013	01/01/2015	03/05/2015	586 481,44	F	Taux fixe à 4.47 %	4,470	4,470	EUR	A	P	O	A-1
00000785639 ST CHRISTOPHE	CREDIT AGRICOLE	24/12/2010	01/01/2015	31/12/2015	88 000,00	F	Taux fixe à 2.92 %	2,920	2,950	EUR	T	C	O	A-1
00000785655 ST CHRISTOPHE	CREDIT AGRICOLE	24/12/2010	01/01/2015	28/02/2015	26 250,05	F	Taux fixe à 2.92 %	2,920	2,950	EUR	T	C	O	A-1
00000820174 ST BONNET DE VALCLERIEUX	CREDIT AGRICOLE	26/08/2013	01/01/2015	10/09/2015	60 295,61	F	Taux fixe à 3.2 %	3,200	3,200	EUR	A	P	O	A-1
00000843812 MONTRIGAUD	CREDIT AGRICOLE	22/10/2013	01/01/2015	15/12/2015	24 058,52	F	Taux fixe à 3.2 %	3,200	3,200	EUR	A	P	O	A-1
0000845237 PEYRINS	CREDIT AGRICOLE	13/10/2007	01/01/2015	20/02/2015	313 467,20	F	Taux fixe à 3.9 %	3,900	3,960	EUR	T	P	O	A-1

CA VALENCE ROMANS AGGLO - ASSAINISSEMENT - BP - 2020

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
00018630101 ROMANS	CREDIT AGRICOLE	17/11/2004	01/01/2015	06/12/2016	143 847,21	V	(Moyenne de Euribor 12M + 0.748) + Cap 5.302 sur	0,900	0,900	EUR	A	X	O	A-1
00028212801 ST PAUL	CREDIT AGRICOLE	24/09/2005	01/01/2015	29/03/2015	343 831,62	V	Moyenne de Euribor 12M (Moyenne de Euribor 3M + 0.831) + Cap 3.119 sur	0,900	0,900	EUR	T	P	O	A-1
00030534701	CREDIT AGRICOLE	01/01/2015	01/01/2015	10/03/2015	12 042,57	F	Moyenne de Euribor 3M Taux fixe à 4 %	4,000	4,060	EUR	T	P	O	A-1
00030638801 CHATILLON	CREDIT AGRICOLE	15/12/2006	01/01/2015	10/01/2015	113 170,25	F	Taux fixe à 4.28 %	4,280	4,280	EUR	A	P	O	A-1
00034211801 OURCHES	CREDIT AGRICOLE	24/10/2005	01/01/2015	28/12/2015	43 029,15	V	(Moyenne de Euribor 12M + 0.946) + Cap 3.104 sur	1,270	1,270	EUR	A	P	O	A-1
00037188301 ST MICHEL	CREDIT AGRICOLE	15/03/2007	01/01/2005	20/06/2015	94 779,01	F	Moyenne de Euribor 12M Taux fixe à 4.41 %	4,410	4,410	EUR	A	P	O	A-1
014587101 JAILLANS/ 731223	CREDIT AGRICOLE	01/01/2013	01/01/2013	09/06/2013	61 141,82	F	Taux fixe à 4.22 %	4,220	4,220	EUR	A	P	O	A-1
0332012-01 CHATU/ 731015	CREDIT AGRICOLE	01/01/2013	01/01/2013	10/01/2013	418 363,67	F	Taux fixe à 3.81 %	3,810	3,810	EUR	A	P	O	A-1
1272497 SAINT MICHEL	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	31/10/2014	01/01/2015	01/03/2015	50 000,00	V	Livret A + 1	2,000	2,000	EUR	T	C	O	A-1
13991	SOCIETE GENERALE	22/05/2001	27/11/2001	22/11/2002	1 676 939,19	F	Taux fixe à 5.65 %	5,650	5,650	EUR	A	P	O	A-1
164337 CHARPEY/ 731281	CREDIT AGRICOLE	01/01/2013	01/01/2013	20/11/2013	87 176,82	F	Taux fixe à 5.18 %	5,180	5,180	EUR	A	P	O	A-1
191702N/ 195781 VALENCE 2010046	CAISSE D'EPARGNE	01/01/2010	01/01/2010	29/06/2010	1 000 000,00	C	Taux fixe 3.98% à barrière 5% sur Euribor 12M (Marge de 0.2%)	0,000	0,000	EUR	A	C	O	B-1
20630701 ST BARDOUX	CREDIT AGRICOLE	05/03/2004	01/01/2015	15/05/2015	43 882,96	F	Taux fixe à 4.79 %	4,790	4,790	EUR	A	P	O	A-1
238764 ROCHEFORT/ 730963	CREDIT AGRICOLE	01/01/2013	01/01/2013	30/01/2013	147 516,05	F	Taux fixe à 3.83 %	3,830	3,890	EUR	T	P	O	A-1

CA VALENCE ROMANS AGGLO - ASSAINISSEMENT - BP - 2020

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
26884801 CHATEAUDOUBLE	CREDIT AGRICOLE	09/06/2009	01/01/2018	01/03/2018	12 447,71	F	Taux fixe à 3.72 %	3,720	3,770	EUR	T	P	O	A-1
284672 / 528005	Banque Postale_t	01/01/2013	01/01/2013	02/01/2013	1 399 830,84	V	(Euribor 1M-Floor -0.35 sur Euribor 1M) + 0.35	0,460	0,470	EUR	M	P	O	A-1
3000713/ 9066467 GENISSIEUX	CAISSE D'EPARGNE	11/12/2003	01/01/2015	20/03/2015	36 939,96	F	Taux fixe à 4.28 %	4,280	4,350	EUR	T	P	O	A-1
43415701 ST BARDOUX	CREDIT AGRICOLE	25/04/2006	01/01/2015	30/01/2015	34 021,48	F	Taux fixe à 3.67 %	3,670	3,720	EUR	T	P	O	A-1
51000438718/ 9367749 JAILLANS	CAISSE D'EPARGNE	01/01/2013	01/01/2013	25/02/2013	83 218,21	F	Taux fixe à 4.79 %	4,790	4,790	EUR	A	P	O	A-1
512529 CHATUZANGE	SFIL CAFFIL	01/01/2013	01/01/2013	01/02/2013	132 010,14	F	Taux fixe à 5.92 %	5,920	6,050	EUR	T	P	O	A-1
516554 BEAUME HOSTUN / 731148	CREDIT AGRICOLE	01/01/2013	01/01/2013	01/07/2013	24 027,30	F	Taux fixe à 3.52 %	3,520	3,520	EUR	A	P	O	A-1
551150	CREDIT AGRICOLE	16/08/2011	01/01/2018	15/09/2018	20 047,57	F	Taux fixe à 3.97 %	3,970	3,970	EUR	A	P	O	A-1
5586399	CAISSE D'EPARGNE	06/07/2018	25/09/2018	25/10/2018	2 181 224,93	F	Taux fixe à 2.19 %	2,190	2,210	EUR	M	P	O	A-1
573664 CHARPEY/ 731297	CREDIT AGRICOLE	01/01/2013	01/01/2013	15/10/2013	74 666,67	F	Taux fixe à 4.07 %	4,070	4,070	EUR	A	C	O	A-1
6305900	CREDIT FONCIER DE FRANCE	01/01/2010	01/01/2010	10/02/2010	763 249,46	F	Taux fixe à 4.72 %	4,720	4,790	EUR	A	X	O	A-1
69022202 BDP	CREDIT MUTUEL	22/02/2011	01/03/2011	31/03/2012	300 000,00	F	Taux fixe à 3.36 %	3,360	3,400	EUR	T	P	O	A-1
71826 /5192427	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	01/12/2017	26/12/2017	01/01/2021	5 000 000,00	V	(Livret A + 0.75)-Floor 0 sur Livret A	1,500	1,500	EUR	X	C	O	A-1
731062	CREDIT AGRICOLE	01/01/2013	01/01/2013	30/06/2013	47 911,59	F	Taux fixe à 4.83 %	4,830	4,830	EUR	A	P	O	A-1
778025392 VALENCE 2010045	CREDIT FONCIER DE FRANCE	01/01/2010	01/01/2010	15/04/2010	1 000 000,00	C	(Euribor 12M)-Floor à 3.61 activant à 3 sur Euribor 12M	3,610	3,660	EUR	A	C	O	B-1
8929050 SAINT LAURENT D ONAY	CAISSE D'EPARGNE	27/10/2009	01/01/2015	25/02/2015	37 500,00	F	Taux fixe à 4.52 %	4,520	4,520	EUR	A	C	O	A-1
9071502 JAILLANS	CAISSE D'EPARGNE	01/01/2013	01/01/2013	25/01/2013	76 339,40	F	Taux fixe à 4.28 %	4,280	4,280	EUR	A	P	O	A-1

CA VALENCE ROMANS AGGLO - ASSAINISSEMENT - BP - 2020

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
MIN284671UPIE / 283516	SFIL CAFFIL	01/01/2009	01/01/2009	01/01/2010	262 734,19	V	(Euribor 12M-Floor -0.45 sur Euribor 12M) + 0.45	3,500	3,550	EUR	A	X	O	A-1
MIN512161EUR ETOILE	SFIL CAFFIL	17/07/2006	01/01/2015	02/01/2015	391 178,43	F	Taux fixe à 4.3 %	4,300	4,370	EUR	T	P	O	A-1
MIN512530EUR ST VINCENT	SFIL CAFFIL	01/01/2013	01/01/2013	01/02/2013	274 852,40	F	Taux fixe à 4.92 %	4,920	4,920	EUR	A	P	O	A-1
MIN512532EUR MARCHES	SFIL CAFFIL	01/01/2013	01/01/2013	01/06/2013	124 725,09	F	Taux fixe à 4.88 %	4,880	4,880	EUR	A	P	O	A-1
MIN512541EUR GEYSSANS	SFIL CAFFIL	21/04/2005	01/01/2015	01/04/2016	180 981,08	F	Taux fixe à 4.41 %	4,410	4,410	EUR	A	P	O	A-1
MIN512549 PORTE 2010003	SFIL CAFFIL	17/03/2000	01/03/2002	01/09/2010	521 074,54	F	Taux fixe à 4.31 %	4,310	4,380	EUR	T	P	O	A-1
MIS512178EURO512838/001	SFIL CAFFIL	11/02/2016	01/01/2017	02/01/2017	1 235 678,00	F	Taux fixe à 4.49 %	4,490	4,560	EUR	A	P	O	A-1
MIS512178EURO512838/002	SFIL CAFFIL	11/02/2016	01/01/2017	02/01/2017	1 724 322,00	F	Taux fixe à 4.49 %	4,490	4,560	EUR	A	P	O	A-1
MIS512180EURO512839/001	SFIL CAFFIL	11/02/2016	01/01/2017	02/01/2017	1 190 221,00	F	Taux fixe à 3.32 %	3,320	3,370	EUR	A	P	O	A-1
MIS512180EURO512839/002	SFIL CAFFIL	11/02/2016	01/01/2017	02/01/2017	670 779,00	F	Taux fixe à 3.32 %	3,320	3,370	EUR	A	P	O	A-1
MON512159EUR BEAUREGARD	SFIL CAFFIL	01/01/2013	01/01/2013	02/01/2013	56 554,05	F	Taux fixe à 6.2 %	6,200	6,200	EUR	A	P	O	A-1
MON512162CREPOL	SFIL CAFFIL	12/04/2005	01/01/2015	02/01/2015	60 273,12	F	Taux fixe à 4.61 %	4,610	4,610	EUR	A	P	O	A-1
MON512182 CHATEAUNEUF	SFIL CAFFIL	01/01/2013	01/01/2013	02/01/2013	130 059,63	V	TAM(Postfixé) + 0.55	0,830	0,830	EUR	A	X	O	A-1
MON512525EUR BEAUREGARD	SFIL CAFFIL	01/01/2013	01/01/2013	01/03/2013	260 304,17	F	Taux fixe à 4.9 %	4,900	4,900	EUR	A	P	O	A-1
MON512531EUR/BARBIERES	SFIL CAFFIL	01/01/2013	01/01/2013	01/02/2013	164 249,26	F	Taux fixe à 4.26 %	4,260	4,260	EUR	A	P	O	A-1
MON512539EUR GENISSIEUX	SFIL CAFFIL	03/01/2005	01/01/2015	01/02/2015	92 354,36	F	Taux fixe à 4.05 %	4,050	4,050	EUR	A	P	O	A-1
MON512540EUR MONTELEGER	SFIL CAFFIL	27/05/2005	01/01/2015	01/03/2015	50 929,27	F	Taux fixe à 4.01 %	4,010	4,010	EUR	A	P	O	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									

CA VALENCE ROMANS AGGLO - ASSAINISSEMENT - BP - 2020

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					1 804 435,72									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					1 804 435,72									
20012191 VALENCE 2010036	Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse	24/09/2001	24/09/2001	16/01/2005	1 131 171,71	F	Taux fixe à 0.5 %	0,500	0,500	EUR	A	P	O	A-1
20020113 BDP	Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse	01/01/2013	01/01/2013	16/06/2013	125 679,50	F	Taux fixe à 0.5 %	0,500	0,500	EUR	A	P	O	A-1
20021047 VALENCE 2010005	Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse	01/03/2010	01/01/2010	16/09/2010	76 224,51	F	Taux fixe à 0.5 %	0,500	0,500	EUR	A	P	O	A-1
20021781 VALENCE 2010040	Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse	07/08/2002	07/08/2002	16/01/2007	33 900,00	F	Taux fixe à 0.5 %	0,500	0,500	EUR	A	P	O	A-1
20030346 VALENCE 2010038	Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse	11/02/2003	11/02/2003	16/07/2006	160 000,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
20030768 VALENCE 2010039	Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse	18/04/2003	16/09/2005	16/09/2006	189 900,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
20061703 VALENCE	Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse	26/12/2007	01/01/2015	16/09/2015	37 226,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
20071770 VALENCE 2010027	Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse	20/11/2007	20/11/2007	16/12/2011	50 334,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					26 410 759,84									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

CA VALENCE ROMANS AGGLO - ASSAINISSEMENT - BP - 2020

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		0,00		13 473 983,17					1 178 483,24	451 838,41	0,00	291 068,82
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		13 473 983,17					1 178 483,24	451 838,41	0,00	291 068,82
00000360895 HOSTUN	N	0,00	A-1	21 479,22	6,32	F	Taux fixe à 3.84 %	3,840	2 732,71	824,80	0,00	487,91
00000123774 PEYRINS	N	0,00	A-1	136 762,01	8,08	F	Taux fixe à 4.84 %	4,840	12 484,93	6 619,28	0,00	5 513,76
00000159058 ST BARDOUX	N	0,00	A-1	90 490,65	8,99	F	Taux fixe à 4.69 %	4,790	8 277,05	4 067,59	0,00	32,13
00000172267 MONTELEGER	N	0,00	A-1	63 563,39	19,12	F	Taux fixe à 6.04 %	6,040	1 720,53	3 839,23	0,00	3 268,40
00000367165 GENISSIEUX	N	0,00	A-1	5 608,97	0,59	F	Taux fixe à 3.39 %	3,390	5 608,97	190,14	0,00	0,00
00000506599 MONTRIGAUD	N	0,00	A-1	51 656,22	6,37	F	Taux fixe à 3.67 %	3,670	6 606,00	1 895,78	0,00	1 033,34
00000580367 ST BARDOUX	N	0,00	A-1	56 882,32	10,75	F	Taux fixe à 3.99 %	3,990	4 219,96	2 269,60	0,00	525,31
00000698563 ST BARDOUX	N	0,00	A-1	51 811,87	6,16	F	Taux fixe à 3.35 %	3,350	6 690,47	1 735,70	0,00	1 268,04
00000777832 MONTMIRAL	N	0,00	A-1	526 088,20	19,34	F	Taux fixe à 4.47 %	4,470	16 822,42	23 516,14	0,00	14 986,42
00000785639 ST CHRISTOPHE	N	0,00	A-1	56 000,00	7,00	F	Taux fixe à 2.92 %	2,950	8 000,00	1 547,60	0,00	0,00
00000785655 ST CHRISTOPHE	N	0,00	A-1	16 916,77	7,16	F	Taux fixe à 2.92 %	2,950	2 333,32	468,42	0,00	37,85
00000820174 ST BONNET DE VALCLERIEUX	N	0,00	A-1	35 593,30	4,69	F	Taux fixe à 3.2 %	3,200	6 677,40	1 138,99	0,00	282,73
00000843812 MONTRIGAUD	N	0,00	A-1	12 785,04	3,96	F	Taux fixe à 3.2 %	3,200	3 047,39	409,12	0,00	12,98
0000845237 PEYRINS	N	0,00	A-1	240 529,22	9,89	F	Taux fixe à 3.9 %	3,960	20 073,52	9 089,44	0,00	955,31

CA VALENCE ROMANS AGGLO - ASSAINISSEMENT - BP - 2020

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											ICNE de l'exercice
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
00018630101 ROMANS	N	0,00	A-1	87 804,13	5,93	V	(Moyenne de Euribor 12M + 0.748) + Cap 5.302 sur Moyenne de Euribor 12M	0,600	14 387,06	526,82	0,00	24,47
00028212801 ST PAUL	N	0,00	A-1	263 193,93	11,74	V	(Moyenne de Euribor 3M + 0.831) + Cap 3.119 sur Moyenne de Euribor 3M	0,500	21 758,46	1 371,90	0,00	2,68
00030534701	N	0,00	A-1	2 604,17	0,94	F	Taux fixe à 4 %	4,060	2 604,17	65,43	0,00	0,00
00030638801 CHATILLON	N	0,00	A-1	93 291,07	12,02	F	Taux fixe à 4.28 %	4,280	5 512,70	3 992,86	0,00	3 652,55
00034211801 OURCHES	N	0,00	A-1	35 558,01	16,99	V	(Moyenne de Euribor 12M + 0.946) + Cap 3.104 sur Moyenne de Euribor 12M	0,800	1 872,33	284,46	0,00	1,25
00037188301 ST MICHEL	N	0,00	A-1	68 457,01	7,47	F	Taux fixe à 4.41 %	4,410	7 321,65	3 018,95	0,00	1 422,93
014587101 JAILLANS/ 731223	N	0,00	A-1	39 182,04	7,44	F	Taux fixe à 4.22 %	4,220	4 219,14	1 653,48	0,00	823,78
0332012-01 CHATU/ 731015	N	0,00	A-1	341 175,30	16,02	F	Taux fixe à 3.81 %	3,810	14 633,65	12 998,78	0,00	12 095,65
1272497 SAINT MICHEL	N	0,00	A-1	40 000,00	15,92	V	Livret A + 1	1,750	2 500,00	679,15	0,00	52,52
13991	N	0,00	A-1	382 245,18	2,89	F	Taux fixe à 5.65 %	5,650	120 479,80	21 596,85	0,00	1 561,14
164337 CHARPEY/ 731281	N	0,00	A-1	62 364,07	9,89	F	Taux fixe à 5.18 %	5,180	4 916,72	3 230,46	0,00	330,64
191702N/ 195781 VALENCE 2010046	N	0,00	B-1	100 000,00	0,49	C	Taux fixe 3.98% à barrière 5% sur Euribor 12M (Marge de 0.2%)	3,980	100 000,00	0,00	0,00	0,00
20630701 ST BARDOUX	N	0,00	A-1	35 006,01	10,37	F	Taux fixe à 4.79 %	4,790	2 491,20	1 676,79	0,00	973,41
238764 ROCHEFORT/ 730963	N	0,00	A-1	82 155,86	5,83	F	Taux fixe à 3.83 %	3,890	12 421,74	2 969,58	0,00	445,13

CA VALENCE ROMANS AGGLO - ASSAINISSEMENT - BP - 2020

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
26884801 CHATEAUDOUBLE	N	0,00	A-1	7 606,38	1,42	F	Taux fixe à 3.72 %	3,770	5 023,95	213,41	0,00	7,74
284672 / 528005	N	0,00	A-1	1 112 163,16	12,83	V	(Euribor 1M-Floor -0.35 sur Euribor 1M) + 0.35	0,000	58 809,60	0,00	0,00	0,00
3000713/ 9066467 GENISSIEUX	N	0,00	A-1	4 462,41	0,47	F	Taux fixe à 4.28 %	4,350	4 462,41	71,83	0,00	0,00
43415701 ST BARDOUX	N	0,00	A-1	27 550,21	12,33	F	Taux fixe à 3.67 %	3,720	1 771,06	986,90	0,00	157,68
51000438718/ 9367749 JAILLANS	N	0,00	A-1	47 411,45	5,15	F	Taux fixe à 4.79 %	4,790	7 007,25	2 271,01	0,00	1 639,68
512529 CHATUZANGE	N	0,00	A-1	94 466,96	9,33	F	Taux fixe à 5.92 %	6,050	7 647,53	5 424,75	0,00	842,34
516554 BEAUME HOSTUN / 731148	N	0,00	A-1	6 643,82	1,50	F	Taux fixe à 3.52 %	3,520	3 264,47	233,86	0,00	59,14
551150	N	0,00	A-1	18 150,88	7,71	F	Taux fixe à 3.97 %	3,970	1 971,99	720,59	0,00	187,34
5586399	N	0,00	A-1	2 150 426,94	14,73	F	Taux fixe à 2.19 %	2,210	124 890,52	45 845,72	0,00	616,10
573664 CHARPEY/ 731297	N	0,00	A-1	42 666,69	7,79	F	Taux fixe à 4.07 %	4,070	5 333,33	1 736,53	0,00	316,56
6305900	N	0,00	A-1	570 495,12	14,11	F	Taux fixe à 4.72 %	4,790	26 868,78	27 311,36	0,00	23 083,94
69022202 BDP	N	0,00	A-1	178 536,38	8,00	F	Taux fixe à 3.36 %	3,400	19 792,54	5 751,18	0,00	0,00
71826 /5192427	N	0,00	A-1	0,00	41,00	V	(Livret A + 0.75)-Floor 0 sur Livret A	1,500	0,00	0,00	0,00	203,68
731062	N	0,00	A-1	24 858,34	4,50	F	Taux fixe à 4.83 %	4,830	4 517,23	1 200,66	0,00	491,24
778025392 VALENCE 2010045	N	0,00	B-1	100 000,00	0,29	C	(Euribor 12M)-Floor à 3.61 activant à 3 sur Euribor 12M	3,660	100 000,00	3 660,14	0,00	0,00
8929050 SAINT LAURENT D ONAY	N	0,00	A-1	27 500,00	10,15	F	Taux fixe à 4.52 %	4,520	2 500,00	1 243,00	0,00	957,36
9071502 JAILLANS	N	0,00	A-1	48 993,01	7,07	F	Taux fixe à 4.28 %	4,280	5 264,30	2 096,90	0,00	1 741,62

CA VALENCE ROMANS AGGLO - ASSAINISSEMENT - BP - 2020

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
MIN284671UPIE / 283516	N	0,00	A-1	190 589,05	12,00	V	(Euribor 12M-Floor -0.45 sur Euribor 12M) + 0.45	0,330	10 395,60	502,41	0,00	601,25
MIN512161EUR ETOILE	N	0,00	A-1	290 526,68	8,25	F	Taux fixe à 4.3 %	4,370	27 970,64	12 045,64	0,00	2 791,12
MIN512530EUR ST VINCENT	N	0,00	A-1	237 925,96	19,08	F	Taux fixe à 4.92 %	4,920	7 256,55	11 705,96	0,00	10 371,66
MIN512532EUR MARCHES	N	0,00	A-1	98 819,39	13,42	F	Taux fixe à 4.88 %	4,880	5 084,30	4 822,39	0,00	2 655,62
MIN512541EUR GEYSSANS	N	0,00	A-1	161 290,06	15,25	F	Taux fixe à 4.41 %	4,410	7 150,92	7 112,89	0,00	5 079,27
MIN512549 PORTE 2010003	N	0,00	A-1	78 629,76	1,17	F	Taux fixe à 4.31 %	4,380	62 509,86	2 389,09	0,00	55,97
MIS512178EURO512838/001	N	0,00	A-1	1 171 117,95	22,00	F	Taux fixe à 4.49 %	4,560	33 984,44	53 313,52	0,00	51 624,59
MIS512178EURO512838/002	N	0,00	A-1	1 542 468,07	12,00	F	Taux fixe à 4.49 %	4,560	95 728,00	70 218,72	0,00	65 680,39
MIS512180EURO512839/001	N	0,00	A-1	1 128 035,92	22,00	F	Taux fixe à 3.32 %	3,370	32 734,26	37 970,94	0,00	36 768,06
MIS512180EURO512839/002	N	0,00	A-1	600 035,95	12,00	F	Taux fixe à 3.32 %	3,370	37 239,18	20 197,88	0,00	18 892,46
MON512159EUR BEAUREGARD	N	0,00	A-1	16 782,48	1,00	F	Taux fixe à 6.2 %	6,200	8 138,94	1 040,51	0,00	534,41
MON512162CREPOL	N	0,00	A-1	56 361,03	26,00	F	Taux fixe à 4.61 %	4,610	1 093,28	2 598,24	0,00	2 540,76
MON512182 CHATEAUNEUF	N	0,00	A-1	61 112,42	6,00	V	TAM(Postfixé) + 0.55	0,160	9 155,18	110,00	0,00	82,90
MON512525EUR BEAUREGARD	N	0,00	A-1	222 786,58	18,17	F	Taux fixe à 4.9 %	4,900	7 368,00	10 916,54	0,00	8 766,94
MON512531EUR/BARBIERES	N	0,00	A-1	61 726,43	2,08	F	Taux fixe à 4.26 %	4,260	19 723,30	2 629,55	0,00	1 635,25
MON512539EUR GENISSIEUX	N	0,00	A-1	59 740,73	5,08	F	Taux fixe à 4.05 %	4,050	8 995,32	2 419,50	0,00	1 878,22
MON512540EUR MONTELEGER	N	0,00	A-1	34 899,00	6,17	F	Taux fixe à 4.01 %	4,010	4 417,22	1 399,45	0,00	1 015,20
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

CA VALENCE ROMANS AGGLO - ASSAINISSEMENT - BP - 2020

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		172 707,36					139 679,44	542,63	0,00	22,30
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		172 707,36					139 679,44	542,63	0,00	22,30
20012191 VALENCE 2010036	N	0,00	A-1	78 072,58	0,04	F	Taux fixe à 0.5 %	0,500	78 072,58	390,43	0,00	0,00
20020113 BDP	N	0,00	A-1	18 224,03	0,46	F	Taux fixe à 0.5 %	0,500	18 224,03	91,05	0,00	0,00
20021047 VALENCE 2010005	N	0,00	A-1	5 261,03	0,71	F	Taux fixe à 0.5 %	0,500	5 261,03	26,23	0,00	0,00
20021781 VALENCE 2010040	N	0,00	A-1	6 984,43	2,04	F	Taux fixe à 0.5 %	0,500	2 316,53	34,92	0,00	22,30
20030346 VALENCE 2010038	N	0,00	A-1	21 333,29	1,54	F	Taux fixe à 0 %	0,000	10 666,67	0,00	0,00	0,00
20030768 VALENCE 2010039	N	0,00	A-1	25 320,00	1,71	F	Taux fixe à 0 %	0,000	12 660,00	0,00	0,00	0,00
20061703 VALENCE	N	0,00	A-1	7 445,20	0,71	F	Taux fixe à 0 %	0,000	7 445,20	0,00	0,00	0,00
20071770 VALENCE 2010027	N	0,00	A-1	10 066,80	1,96	F	Taux fixe à 0 %	0,000	5 033,40	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		13 646 690,53					1 318 162,68	452 381,04	0,00	291 091,12

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

IV

A1.3

A1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
191702N/ 195781 VALENCE 2010046	CAISSE D'EPARGNE	1 000 000,00	100 000,00	1	10,00		Taux fixe 3.98% à barrière 5% sur Euribor 12M (Marge de 0.2%)	Taux fixe 3.98% à barrière 5% sur Euribor 12M (Marge de 0.2%)	0,00	Taux fixe 3.98% à barrière 5% sur Euribor 12M (Marge de 0.2%)	3,980	0,00	0,00	0,73
778025392 VALENCE 2010045	CREDIT FONCIER DE FRANCE	1 000 000,00	100 000,00	1	10,00		(Euribor 12M)-Floor à 3.61 activant à 3 sur Euribor 12M	(Euribor 12M)-Floor à 3.61 activant à 3 sur Euribor 12M	0,00	(Euribor 12M)-Floor à 3.61 activant à 3 sur Euribor 12M	3,660	3 660,14	0,00	0,73
TOTAL (B)		2 000 000,00	200 000,00						0,00			3 660,14	0,00	1,46
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		2 000 000,00	200 000,00						0,00			3 660,14	0,00	1,47

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

- (2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.
- (3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.
- (4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.
- (5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.
- (6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.
- (7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.
- (8) Montant, index ou formule.
- (9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.
- (10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.
- (11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A1.4

A1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	68	0	0	0	0	
	% de l'encours	98,52	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	13 446 690,53	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	2	0	0	0	0	
	% de l'encours	1,46	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	200 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A2

A2 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : €	

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	Bien de faible valeur (1000€)	1	29/03/2017
L	Etudes non suivie de travaux	3	29/03/2017
L	Agencements, installations et aménagements	15	29/03/2017
L	Construction de bâtiments	50	29/03/2017
L	Equipements électromécaniques	8	29/03/2017
L	Stations d'épuration	30	29/03/2017
L	Réseaux d'assainissement	50	29/03/2017
L	Matériel de transport : VL tourisme, remorques	5	29/03/2017
L	Matériel de transport : VL tourisme, PL, engins de travaux publics	7	29/03/2017
L	Appareils de contrôle et de mesures	8	29/03/2017
L	Installations électriques et téléphoniques	15	29/03/2017
L	Logiciels	3	29/03/2017
L	Matériel informatique	5	29/03/2017
L	Matériel et mobilier de bureau	10	29/03/2017
L	Autres immobilisations	15	29/03/2017

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A4.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		2 005 850,00	I 2 005 850,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		985 000,00	985 000,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	985 000,00	985 000,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		1 020 850,00	1 020 850,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	1 020 850,00	1 020 850,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	2 005 850,00	0,00	0,00	2 005 850,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A4.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		5 797 899,00	III 5 797 899,00
Ressources propres externes de l'année (a)		25 661,00	25 661,00
10222	FCTVA	0,00	0,00
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
2763	Créances sur collectivités et établ. pub	25 661,00	25 661,00
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		5 772 238,00	5 772 238,00
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28031	Frais d'études	4 100,00	4 100,00
28032	Frais de recherche et de développement	460,00	460,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	3 400,00	3 400,00
28088	Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00
281311	Bâtiments d'exploitation	4 700,00	4 700,00
281351	Aménagement Bâtiments d'exploitation	40,00	40,00
28138	Aménagement Autres constructions	350,00	350,00
281532	Réseaux d'assainissement	422 000,00	422 000,00
28154	Matériel industriel	107 500,00	107 500,00
281728	Autres terrains (mise à disposition)	175 000,00	175 000,00
2817311	Bâtiments d'exploitation (mise à dispo)	283 000,00	283 000,00
2817351	Aménagt Bât. d'exploitation (mad)	72 500,00	72 500,00
281738	Autres constructions (mise à dispo)	104 500,00	104 500,00
281751	Installat° complexes spécialisées (mad)	415 100,00	415 100,00
2817531	Réseaux d'adduction d'eau (mad)	3 100,00	3 100,00
2817532	Réseaux d'assainissement (mad)	1 978 500,00	1 978 500,00
281754	Matériel industriel (mise à disposition)	8 900,00	8 900,00
2817562	Service d'assainissement (mad)	394 000,00	394 000,00
281757	Aménagement matériel industriel (mad)	264 500,00	264 500,00
281782	Matériel de transport (mad)	5 800,00	5 800,00
281783	Matériel bureau et info (mise à dispo)	40,00	40,00
281788	Autres immos corpo (mise à disposition)	56 500,00	56 500,00
28181	Installations générales, agencements	16 300,00	16 300,00
28182	Matériel de transport	80 000,00	80 000,00
28183	Matériel de bureau et informatique	29 000,00	29 000,00
28184	Mobilier	2 500,00	2 500,00
28188	Autres	20 000,00	20 000,00
29...	Dépréciation des immobilisations		
39...	Dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à répartir plusieurs exercices		
021	Virement de la section d'exploitation	1 320 448,00	1 320 448,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4) (5)	Solde d'exécution R001 (4) (5)	Affectation R106 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	5 797 899,00	0,00	0,00	0,00	5 797 899,00

	Montant	
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II	2 005 850,00
Ressources propres disponibles	IV	5 797 899,00
Solde	V = IV - II (6)	3 792 049,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

(6) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS EMPRUNTS GARANTIS PAR LA REGIE	B1.1

B1.1 – ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA REGIE

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					0,00	0,00										0,00	0,00	
TOTAL GENERAL					0,00	0,00										0,00	0,00	

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT	B1.2

B1.2 – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (1)	A	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C	0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A+ B + C - D	0,00
Recettes réelles de fonctionnement	II	14 798 781,00

Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	I / II	0,00
---	---------------	-------------

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET	B1.3

B1.3 – SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
6742	Subvention Assainissement non collectif	Assainissement non collectif	Tiers non identifié	Personne physique	116 400,00
6742	Subvention	Subvention 2020	ADOS	Association	130 000,00

(1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.

(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.

(3) Objet pour lequel est versée la subvention.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.1

B2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP		
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer au-delà de N (3)
2015-P4.06 Extension de réseau d'assainissement	1 806 000,00	0,00	1 806 000,00	423 301,82	310 500,00	1 072 198,18
2015-P4.07 Optimisation de la collecte et du traitement	1 983 000,00	0,00	1 983 000,00	687 298,59	303 750,00	991 951,41
2016-P4.09 Programme courant	20 483 000,00	0,00	20 483 000,00	12 891 484,55	6 817 326,00	774 189,45
2015-P4.08 Travaux de mise aux normes	22 078 000,00	0,00	22 078 000,00	7 385 926,41	5 855 300,00	8 836 773,59

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

(3) Il s'agit de la différence entre les AP engagées et les CP consommés.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
Adjoint administratif	C	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		11,00	0,00	11,00	0,00	11,00	11,00
Adjoint techniques territoriaux	C	2,00	0,00	2,00	0,00	2,00	2,00
Ingénieurs territoriaux	A	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
Techniciens territoriaux	B	8,00	0,00	8,00	0,00	8,00	8,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
Apprentis		1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		13,00	0,00	13,00	0,00	13,00	13,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
Adjoints administratif	C	ADM	405	0,00	3-a°	CDD
Adjoints techniques territoriaux	C	TECH	348	0,00	3-a°	CDD
Ingénieurs territoriaux	A	TECH	604	0,00	3-a°	CDD
Techniciens territoriaux	B	TECH	388	0,00	3-1	CDD
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
TECH : Technique.
URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
S : Social.
MS : Médico-social.
MT : Médico-technique.
SP : Sportif.
CULT : Culturel
ANIM : Animation.
PM : Police.
OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :
3-a° : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.
3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).
3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels
110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

(1) Cette annexe est servie s'il s'agit d'un budget annexé au budget d'une collectivité locale ou d'un établissement public local et si la collectivité de rattachement a mis à disposition du personnel en vue de l'exploitation du service.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS	
LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	C2

C2 – LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1). Toute personne a le droit de demander communication.

La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
<u>Délégation de service public (3)</u>				
<u>Garantie ou cautionnement d'un emprunt</u>				
<u>Autres</u>				
- Participation 2020	SMABLA		Syndicat Mixte	80 000,00

(1) Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicat, etc. et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée, ...).

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

Nombre de membres en exercice : 114

Nombre de membres présents : 74

Nombre de suffrages exprimés : 97

VOTES :

Pour : 97

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation : 17/01/2020

Présenté par (1) Le Président,
A Portes Lès Valence le 23/01/2020

(1) Le Président,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session Conseil Communautaire

A Portes Lès Valence, le 23/01/2020

Les membres de l'assemblée délibérante (2),

ABRIAL Jacques - Titulaire	
AGRAIN Françoise - Titulaire	
ARNAUD Edwige - Titulaire	
ASTIER Franck - Titulaire	
AUDIBERT Geneviève - Titulaire	
BANDE Pascal - Titulaire	
BARTHELON Bernard - Titulaire	
BELLIER François - Titulaire	
BELLON Hélène - Titulaire	
BENCHELLOUG Adem - Titulaire	
BONNEMAYRE Jacques - Titulaire	
BORDAZ Christian - Titulaire	
BOSSAN PICAUD Marie-Josèphe - Titulaire	
BOUCHET Gérard - Titulaire	
BOUIT Séverine - - Titulaire	
BOURNE Claude - Titulaire	
BRARD Lionel - Titulaire	
BROSSE Nathalie - Titulaire	
BROT Suzanne - Titulaire	
BRUNET Bernard - Titulaire	
BRUSCHINI Jean-Jacques - Titulaire	

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

BUIS Pierre - Titulaire	
CARDI Jean-Pierre - Titulaire	
CHAUMONT Jean-Luc - Titulaire	
CHAZAL Françoise - Titulaire	
CHOVIN Claude - Titulaire	
COMTE Jean-François - Titulaire	
COUSIN Stéphane - Titulaire	
DA COSTA FERNANDES Flore - Titulaire	
DARAGON Nicolas - Titulaire	
DELOCHE Georges - Titulaire	
DIRATZONIAN-DAUMAS Franck - Titulaire	
DUC Bernard - Titulaire	
FRECENON Béatrice - Titulaire	
FUHRER Gérard - Titulaire	
GAUTHIER Christian - Titulaire	
GENTIAL Dominique - Titulaire	
GIRARD Geneviève - Titulaire	
GROUSSON Daniel - Titulaire	
GUILHERMET Manuel - Titulaire	
GUILLEMINOT Karine - Titulaire	
GUILLON Eliane - Titulaire	
HELMER Nathalie - Titulaire	
HORNY Patrice - Suppléant	
JACQUOT Laurent - Titulaire	
JUNG Anne - Titulaire	
KOULAKSEZIAN-ROMY Annie - Titulaire	
LABADENS Philippe - Titulaire	
LABRIET Gérard - Titulaire	
LARUE Fabrice - Titulaire	

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

LEONARD Pascale - Titulaire	
LORENZI Jean-Paul - Titulaire	
LUNEL Gérard - Titulaire	
MANTEAUX Nadine - Titulaire	
MASSIN Nancie - Titulaire	
MASSON Serge - Titulaire	
MAURIN Denis - Titulaire	
MENOZZI Gaëtan - Titulaire	
MEURILLON Jean - Titulaire	
MONNET Laurent - Titulaire	
MOUNIER Françoise - Titulaire	
MOURIER Marlène - Titulaire	
NAKIB-COLOMB Zabida - Titulaire	
NIESON Nathalie - Titulaire	
PAILHES Wilfrid - Titulaire	
PASSUELLO Gilles - Titulaire	
PAULET Cécile - Titulaire	
PELAT Bernard - Titulaire	
PERNOT Yves - Titulaire	
PERTUSA Pascal - Titulaire	
PEYRARD Marylène - Titulaire	
PIENIEK Pierre - Titulaire	
PONSARD-CHAREYRE Michel - Titulaire	
POUILLY Jérôme - Titulaire	
POUTOT Renaud - Titulaire	
PRELON Patrick - Titulaire	
PUGEAT Véronique - Titulaire	
RASCLARD Hervé - Titulaire	
RIPOCHE Bernard - Titulaire	

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

ROBERT David - Titulaire	
ROBERT Isabelle - Titulaire	
ROLLAND Christian - Titulaire	
ROMAIN Michel - Titulaire	
SAILLANT Bernard - Titulaire	
SAYN Pierre - Suppléant	
SOULIGNAC Franck - Titulaire	
TACHDJIAN Jeanine - Titulaire	
TENNERONI Annie-Paule - Titulaire	
THIBAUT Anne-Laure - Titulaire	
THORAVAL Marie-Hélène - Titulaire	
TRAPIER Pierre - Titulaire	
TROUILLER Luc - Titulaire	
VALLON Bernard - Titulaire	
VEYRET Pierre-Jean - Titulaire	
VIAL Elisabeth - Suppléant	
VIDANA Lysiane - Titulaire	
VITTE Bruno - Titulaire	

Certifié exécutoire par (1) Le Président, compte tenu de la transmission en préfecture, le 28/01/2020, et de la publication le 28/01/2020

A Valence, le 28/01/2020

(1) Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général,...

(2) L'assemblée délibérante étant : l'assemblée délibérante.